

DES CHIFFRES

L'artisanat dans le bâtiment :

■ 380 000 entreprises de moins de 20 salariés.

■ 992 000 salariés et non salariés (représentant 67 % des effectifs du bâtiment).

■ 80 000 apprentis (dans les entreprises de moins de 20 salariés).

■ Chiffre d'affaires : 77 milliards d'euros (63 % du chiffre d'affaires du secteur du bâtiment).

SOURCE : CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) / 2011

BÂTIMENT

L'artisanat du bâtiment

L'artisanat, première entreprise de France, comme dit le slogan ? Dans le secteur du bâtiment, l'artisanat rassemble, en tout cas, des entreprises nombreuses (380 000) et très bien réparties sur le territoire. Elles représentent 67 % des effectifs et 63 % du chiffre d'affaires du bâtiment en 2011. Malgré les difficultés économiques dues à la crise, le secteur a de gros besoins de main-d'œuvre. Les perspectives en termes de logements, d'amélioration des performances énergétiques sont importantes dans les 10 ans à venir. Ces besoins sont à conjuguer avec le départ à la retraite de nombreux artisans.

Le bâtiment concerne le secteur de la construction de bureaux, de bâtiments industriels, d'équipements publics (gymnases, écoles...), de logements individuels ou collectifs mais aussi le secteur de la rénovation.

Les petites entreprises du bâtiment sont des actrices importantes de l'économie. Entre 1999 et 2009, elles ont créé près de 120 000 emplois, d'après la CAPEB. Les organisations



© Pierre Mas/CAPEB



© Auremar / Fotolia.com

► professionnelles recensent 26 métiers parmi lesquels : maçon, carreleur, couvreur, plombier, chauffagiste, charpentier, menuisier, charpentier, menuisier agenceur, métallier, électricien, plâtrier, peintre... Il existe des dizaines de formations pour se qualifier dans ces différents métiers qui peuvent être très techniques ou bien plus artistiques ! Le secteur emploie des ouvriers qualifiés (trois-quarts des salariés) et recherche de plus en plus des agents de maîtrise. Les « cadres » sont moins nombreux (moins de 10 %). Le secteur peine à recruter dans certains métiers et prévoit des besoins de main-d'œuvre impor-

tants. Les salariés doivent sans arrêt s'adapter aux nouvelles techniques et aux nouveaux matériaux. Et le secteur est particulièrement concerné par la question de la performance énergétique des bâtiments qui constitue un enjeu majeur (lire encadré ci-dessus)...

Selon la taille des entreprises, les chantiers ne sont pas les mêmes. Les petites entreprises interviennent plutôt sur des petits chantiers avec du personnel souvent polyvalent alors que les grandes entreprises reçoivent les plus grands chantiers et emploient du personnel plus spécialisé dans un domaine.

Dans le bâtiment, on distingue

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le bâtiment est le secteur le plus consommateur d'énergie en France. Le Grenelle de l'environnement a impulsé de nouvelles normes qui constituent pour le secteur du BTP de nouvelles opportunités. Les entreprises développent de nouveaux savoir-faire pour améliorer la performance énergétique (basse consommation) et environnementale des bâtiments en favorisant les énergies renouvelables (chaudières à bois, pompes à chaleur, eau chaude sanitaire solaire par exemple...). Les bâtiments existants doivent réaliser des travaux pour améliorer les performances thermiques (isolation, étanchéité à l'air, réduction des ponts thermiques, ventilation). ■

le gros œuvre et le second œuvre, c'est-à-dire, d'une part les professionnels qui installent les infrastructures et les superstructures qui font la solidité de l'édifice : les fondations, les murs, les planchers, les poutres, la charpente et d'autre part tous les autres corps de métiers qui interviennent à la suite : menuisier, couvreur, électricien, plombier, installateur thermique. Le plâtrier, le carreleur, le

peintre, le menuisier agenceur... viennent apporter les finitions.

Le CAP indispensable

Dans le secteur du bâtiment, une grande partie des salariés sont des ouvriers. Le diplôme de base des métiers est le CAP. L'ouvrier effectue les travaux sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Certains jeunes choisissent de passer plusieurs spécialités de CAP, avant de progresser dans l'un des métiers choisis en s'inscrivant en brevet professionnel ou en bac professionnel.

Le BTS permet de travailler notamment dans les bureaux d'étude.

Dans les MFR, il est possible de se former dans ces métiers par apprentissage ou en formation continue. Pour s'y préparer certaines MFR proposent des formations de préapprentissage (DIMA) dès l'âge de 15 ans, pour tester sa motivation. ■

Les chiffres ///

ARTISANAT : LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



© Auremar / Fotolia.com

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance. Le jeune apprend son métier auprès de son maître d'apprentissage et reçoit une formation théorique en centre de formation d'apprentis (CFA). Le secteur artisanal est traditionnellement attaché à l'apprentissage. C'est ce qui explique les chiffres élevés. 100 000 jeunes suivaient une formation par apprentissage en 2008-2009 (Chiffre CCCA-BTP), dont 81 % étaient embauchés par les entreprises de moins de 20 salariés. Il s'agit d'une augmentation de 30 % des apprentis depuis l'an 2000. ■

L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

Le mouvement des MFR prépare les certifications suivantes :

- **CAP** Carreleur mosaïste
- **CAP** Charpentier bois
- **CAP** Maçon
- **CAP** Constructeur en canalisations des travaux publics
- **CAP** Couvreur
- **CAP** Froid et climatisation
- **CAP** Installateur sanitaire
- **CAP** Maintenance de bâtiments de collectivités
- **CAP** Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement
- **CAP** Menuisier installateur
- **CAP** Peintre applicateur de revêtement
- **CAP** Serrurier métallier
- **CAP** Tailleur de pierre/Marbrier du bâtiment et de la décoration
- **BP** Monteur en installations de génie climatique
- **BP** Peinture et revêtements
- **BP** Charpentier
- **BP** Maçon
- **BP** Menuisier
- **Bac pro** Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- **Bac pro** Technicien d'études du bâtiment
- **Bac Pro** Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre
- **Bac Pro** Technicien menuisier-agenceur
- **BTS** Charpente-couverture
- **BTS** Etudes et économie de la construction
- **BTS** Fluides énergies environnements
- **BTS** Systèmes constructifs bois et habitat
- **Titre** Chargé de projet en maîtrise de l'énergie, énergie renouvelable et éco-construction

Environ 35 établissements du réseau des MFR préparent à ces métiers

EN SAVOIR ➔

- www.mfr.asso.fr
- www.onisep.fr
- www.metiers-btp.fr



© Auremar / Fotolia.com

Bâtiment /// DES MÉTIERS QUI S'OUVRENT

“ PLACE AUX FEMMES ”



Photo MFR Vendée

Les femmes sont plus visibles dans le bâtiment, bien qu'elles soient toujours fortement minoritaires (1 femme sur 10 dans les entreprises de plus de 20 salariés et 13 % de femmes dans les plus petites entreprises). Elles sont plus nombreuses à choisir cette voie (le nombre d'apprenties a été

multiplié par 4 en 10 ans). Le nombre de femmes employées dans le secteur a augmenté de 46 % en 15 ans. 4 % de femmes ont créé leur entreprise... Des chiffres prometteurs mais le secteur partait de loin ! Depuis de nombreuses années, le bâtiment qui encourage les jeunes filles à s'orienter dans les formations du bâtiment rencontre donc un certain succès même s'il reste des marges de progrès importantes. Les professionnels s'appliquent à décliner leurs métiers au féminin et le secteur poursuit ses efforts pour lutter contre les stéréotypes : la force physique n'est plus une qualité requise, les techniques ayant évolué, il faut surtout des compétences et dans ce domaine, filles et garçons sont également constitués pour en développer. ■